



## Coronavirus (COVID-19) La Ville reste à votre écoute

Mise à jour le 17 mars 2020 à 12h

Dans le cadre du plan national de lutte contre l'épidémie, **les services de la Ville sont réduits au strict minimum**. Les agents restent mobilisés sur les missions essentielles à la continuité du service public.

**À partir du 17 mars à 12h, l'hôtel de ville et la mairie annexe sont fermés jusqu'à nouvel ordre.** Sont également fermés : l'Espace d'animation des Coteaux, l'Espace emploi, les équipements sportifs, les établissements culturels, les parcs, jardins, aires de jeux, ainsi que le cimetière (pour ce dernier, renseignements au 01 47 71 85 59). Les crèches, les écoles, les accueils de loisirs sont également fermés.

**Merci de ne pas vous déplacer à la mairie sans avoir au préalable pris rendez-vous. Après examen des demandes et des démarches souhaitées, un rendez-vous pourra être fixé à l'hôtel de ville pour les situations dont l'urgence le nécessite.**

**Accueil téléphonique mairie : à votre disposition, du lundi au vendredi aux horaires habituels de la mairie au 01 47 71 53 00.**

**État civil : naissances, reconnaissances et décès exclusivement.**  
Informations et rendez-vous au 01 47 71 53 49 ou à [etat-civil@saintcloud.fr](mailto:etat-civil@saintcloud.fr)

**Services techniques** (voirie – urbanisme – environnement)  
Les services de la Ville restent mobilisés. Renseignements en cas d'urgence à [espacepublic@saintcloud.fr](mailto:espacepublic@saintcloud.fr)

**Stationnement : le stationnement est gratuit sur l'ensemble de la ville.**

Les collectes des déchets sont maintenues.

Les marchés des Milons et des Avelines sont maintenus uniquement pour les commerces d'alimentation.

- **ne vous déplacez pas en mairie** sauf après contact téléphonique avec les services et prise de rendez-vous
- **privilégiez les services en ligne** sur [www.saintcloud.fr](http://www.saintcloud.fr)
- si vous devez vous déplacer, **observez strictement les consignes sanitaires.**

Le Président de la République a annoncé des **règles strictes que vous devez impérativement respecter** pour lutter contre la propagation du virus. Plus d'informations sur [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

**Les services de la Ville restent à votre écoute.**

